LIBRE PENSEE

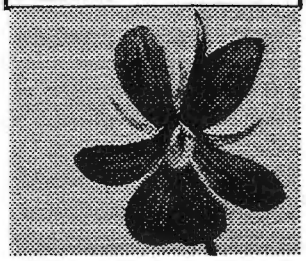

NOVEMBRE 2003

LA VOIX DE

LA RAISON 91

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne

Sommaire :

MOT DU PRESIDENT 1-2
SUR VOS AGENDAS 1
LA VIE DE LA FEDERATION 3
COMPTES-RENDUS DE MANIFESTATIONS
Colloque sur les matérialismes et leurs détracteurs 3-5
Thèse de B Mély sur les régimes de séparations dans quelques pays européens (*in absentia*) 5
ARTICLE
Marianne contre Jésus. Ballainvilliers (1880-1890) 6
NOTES DE LECTURES,
Science et Vie, n° d'octobre. 7
La laïcité, textes choisis par Pena-Ruiz 7
Le traité des trois imposteurs 7-8

Mot du président

Quand le Premier ministre Raffarin part en pèlerinage à Rome et assiste en qualité de Premier ministre à la béatification de Teresa, n'est ce pas un encouragement de plus à ne pas respecter la loi de séparation de 1905 ? N'est ce pas un blanc-seing accordé à ceux qui subventionnent les associations à activités cultuelles comme le maire de Saclay ou celui de Janville ?

Alors que des associations "réseaux du parvis" créent un observatoire chrétien de la laïcité, condamnent la laïcité ouverte et le communautarisme sans se réclamer de la loi de 1905, on se demande ce que cet observatoire peut bien observer en restant dans des généralités sur la séparation du politique et du religieux. (*Le Monde* du 21/10 /03)

Depuis quelques semaines, on se bouscule dans les médias autour de la laïcité et chacun y va de son couplet

-Hollande (PS) prêche pour une "charte de la laïcité" ; bidon car la charte, associée à l'image de l'Ancien Régime, n'existe heureusement plus dans notre système législatif.

-Buffet (PC) réclame "un mode d'emploi de la laïcité"

-Cohn-Bendit, frères et Verts, s'insurgent contre l'interdiction du port du voile dans les écoles publiques.

-L'UMP préconise un toilettage des lois existantes et la création d'un code de la laïcité.

Suite en page 2

Sur vos agendas

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA FEDERATION

Samedi 15 novembre à 14h 30 à Epinay-sur-Orge

Salle de la mairie (annexe). Voir l'ordre du jour en page 2

MEETING EUROPEEN le 6 décembre à Paris

-Glavany (PS) estime qu'une loi ne serait pas pertinente politiquement et dangereuse juridiquement.
-Loridant, sénateur maire des Ulis suivi par le groupe communiste et apparentés a déposé au Sénat une proposition de loi visant à garantir le respect du principe de la laïcité au sein de l'école et de la fonction publique.
-Fabius déclare "que l'on ne peut plus se défausser sur les chefs d'établissement ; ils doivent pouvoir s'appuyer sur des textes clairs"
Ces textes existaient (Zay 1937)[1] ; mais n'est ce pas la loi de 1985 (Jospin) qui généralise le caractère propre de l'enseignement privé à l'enseignement public et qui permet par son article 10 la présence de signes religieux ostentatoires... au nom du droit à l'expression des élèves ?. La Libre Pensée en demande l'abrogation et le retour à l'application stricte des lois laïques de 1881, 82, 1905 qu'elle considère, n'en déplaise à ces politiques, comme "claires".
Le bureau fédéral réuni le14 octobre propose comme grands axes de notre intervention pour 2004 :
-généraliser et populariser les initiatives locales de la fédération pour le respect de la laïcité institutionnelle.
-renforcer la fédération pendant les deus ans qui nous séparent du centenaire de la loi de 1905 et des initiatives nationales afférentes.
-développer les initiatives pour le NON à la Constitution européenne, dans le prolongement de la manifestation du 20 septembre. Une d'entre elles est déjà au calendrier, il s'agit du meeting européen du 6 décembre à Paris, bourse du travail,[annexe Varlin, 29 bd du temple] contre l'Europe vaticane et son expression dans l'article 51 de la constitution européenne, auquel se sont ralliées des organisations, d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Grande Bretagne, d'Islande et de Slovaquie.
Le bureau propose l'ordre du jour suivant pour l'assemblée générale statutaire :

- Rapport d'activité de la fédération sur la base des bulletins et d'un complément oral.
- Rapport financier
- Discussion d'orientation, cadrée par le mot du président de ce bulletin, par les résolutions du congrès de Marseille ou enfin par les contributions écrites des adhérents.
- Election du bureau ; vote des résolutions.
- Pot fraternel en cloture réunissant adhérents et invités.

Le président, L. Couturier

Le Journal :

Après un numéro squelettique, voici un numéro pléthorique. Nous avons dû choisir en privilégiant les rubriques départementales qui témoignent de notre activité et reporter la publication des envois d'A. Flévet, de I. Couturier, de D. Dugelay. Malgré l'excellence de la Raison 91, il n' est pas interdit de jeter un coup d'œil sur la Raison nationale pour connaître le calendrier des manifestations.
Il nous faut trouver une solution de routage pour diminuer les fraix d'envoi, dégager l'argent économisé pour augmenter le tirage, reconstituer des listes de sympathisants, de syndicalistes, d'élus pour l'envoi en courrier électronique du bulletin. Faites vos suggestions pour l'assemblée générale.
Enfin, à vos plumes !. Il nous faut de la matière d'avance, si possible sous forme de fichiers transmis à picaud@ibp.u-psud.fr.
Nous allons aussi chercher à renouer avec une tradition bien ancrée : celle de la blague anti-cléricale en lançant le concours de la meilleure histoire. A vous de jouer !

Nouvelle brève mais fausse : rencontre du Pape et de son âme sœur [Térésa]

[Le Pape, fraîchement élu, monte au Paradis où il rencontre la béate mère Térésa]
L'envoyé spécial de la Libre Pensée 91 qui était présent lors des retrouvailles de ces deux grandes âmes, connues de tous pour leur élévation, nous rapporte ce touchant dialogue :
Térésa au Pape : "Ah! Jean-Paul, mon vieux complice !"
Le Pape à Térésa : "mais, Térésa, souviens-toi, Calcutta !"
Dans ce décor séraphique, un ange passe en perdant ses plumes. C'est la mue au Paradis.
Du Paradis, notre envoyé spécial A.P.

[1] Un point d'histoire. La circulaire de Zay ne visait pas les signes religieux ostentatoires mais la peste brune. De cette époque date aussi l'interdiction faite aux députés de se présenter en uniforme. Il faut donc préciser: ni croix, ni kippa, ni voile, ni chemise brune dans l'école de la République.. A.P.

la vie de la fédération

Marquée par des interventions [2]de nos amis à

-Saclay : Au conseil municipal du deux avril 2003, l'association saint-Germain de Saclay reçoit une subvention de fonctionnement de 200 E. Son activité principale est la catéchèse. Elle figure d'ailleurs comme association cultuelle dans le guide pratique de Saclay.

Notre amie D. Dugelay est intervenue au près du maire, le 25/09/03, s'enquérant du fondement sur lequel s'appuie le maire pour sa subvention.

Pas de réponse ; c'est laborieux, encore un petit effort, monsieur le maire ! A moins que vous ne soyez incapable de justifier cette délibération.

-Gif: Un de nos amis constate que figure l'horaire des messes au milieu du calendrier des manifestations sportives ou culturelles. Il nous en fait part. L. Couturier, au nom de la fédération, envoie un courrier au maire pas de réponse. Nous prenons alors l'initiative d'une "démarche citoyenne" et nous nous adressons à chaque conseiller municipal par lettre pour dénoncer la confusion entretenue entre cultuel et culturel. Le conseiller et sénateur Pelchat nous répond qu'il veillera à ce que cela ne se reproduise plus. Donc acte.

Pas de réponse de l'opposition (PS) du conseil municipal

-Janville La municipalité de Janville sur Orge subventionne les Scouts de France. Les délibérations de leur Assemblée générale rappelle explicitement leur vocation première qui est cultuelle. La Fédération va intervenir auprès du maire, preuves à l'appui.

comptes-rendus de manifestations

COLLOQUE SUR LES MATERIALISMES ET LEURS DETRACTEURS 11-12/09/03

Les organisateurs : J.Dubessy, G.Lecointre et M.Silberstein ont rapidement présenté les objectifs et modalités du colloque, préparé sur l'initiative de la Commission de la science de la Libre Pensée, co-organisatrice du colloque avec les éditions Syllepse (qui, comme pour le colloque précédent sur les intrusions spiritualistes (9/2000), publieront les contributions), et avec le soutien de l'Institut Goethe. Une trentaine d'intervenants était prévue, certains ne présentant qu'une contribution aux Actes. La belle salle de l'Institut Goethe était bien remplie. J'ai trouvé que, dans l'ensemble, les interventions (limitées à 15 min) étaient bonnes, et certaines même très intéressantes. Les organisateurs peuvent être félicités pour leur choix des participants et la ponctualité qu'ils ont su imposer. Un succès en conclusion et la lecture des Actes promet d'être intéressante.

La première journée a été consacrée à l'épistémologie des matérialismes, avec 5 sections :

- Perception des matérialismes
- Matérialismes, neurosciences et neurophysiologique
- Matérialismes et physique
- Matérialismes et théorie de l'évolution
- Matérialismes et sciences sociales

Le premier intervenant fut Yvon Quiniou, qui a fait un exposé remarquable sur " les visages du matérialisme

---

[2] Commentaires. A la suite de ces interventions, on cerne mieux les contours du nouveau cléricalisme. De la laicité, il conserve l'aspect secondaire de la liberté religieuse, la spiritualité voulue dans Constitution européenne, alors que le legislateur garantit la liberté de conscience, une notion bien moins restrictive que la simple liberté religieuse. Il en découle un attitude dissymétrique de ces laiques-cléricaux: la liberté religieuse pour les porteurs d'emblèmes religieux, la tolérance pour les agnostiques et les athées, qui n'ont évidemment pas voix ...au châpitre. L'humanisme athée existe comme courant de pensée, il doit être respecté même de ses détracteurs. C'est un élément dont j'aimerais débattre lors de notre assemblée. AP

P.Deleporte a présenté l'ouvrage de Mario Bunge : " Le matérialisme scientifique " malheureusement pas disponible en librairie. Il en prépare une traduction française.

Dans la seconde section B.Andrieu a fait un exposé sur la " détraction " dans les neurosciences, distinguant diverses façons de débattre (détraction externe, interdisciplinaire, ou interne)

M. Kistler, épistémologue, a fait une intervention fort appréciée, sur: " Matérialisme, réductionnisme et détermination naturelle. " Pour certains l'émergence du mental à partir du physique ne suffirait pas pour justifier le matérialisme : il pourrait s'agir de simple corrélation. Une solution pourrait se trouver dans les lois unilatérales : par exemple, l'énergie cinétique permet d'expliquer la température (et non l'inverse). Kistler a présenté ensuite les vues de Yablo sur les relations entre mental et cerveau.. Les neurones conduisent à la pensée, comme les atomes aux propriétés chimiques.

J.Bricmont a été le premier intervenant de la 3ème section. Il a parlé, avec son talent habituel, de " Déterminisme, chaos et mécanique quantique ". Le déterminisme correspond à l'existence d'une fonction déterminant l'état d'un système en fonction d'une partie ou de l'ensemble des états antérieurs. Il faut le distinguer de la prédictibilité qui consiste en la connaissance et l'application de cette fonction. Il a discuté ensuite de la mécanique quantique et des vues idéalistes sur la place de l'observateur dans la mesure

Dans son exposé: " Du déterminisme laplacien au déterminisme dialectique ". M.Axelrad a critiqué l'emploi de l'infini en physique. Il a insisté sur la capacité des éléments à s'associer en systèmes complexes, qui ont des propriétés nouvelles (émergentes) différentes de celles des éléments initiaux, et où intervient de façon essentielle leur structuration (anecdote des mameluks de Napoléon).

J.J.Kupiec a rappelé rapidement les idées qu'il défend avec P.Sonigo sur l'aspect aristotélicien de la génétique et l'approche darwinienne qu'ils préconisent pour la remplacer.

Dans son exposé " Psychologie évolutionniste et spécificité humaine ", E.Machery parla de la culture, singularité humaine par rapport aux autres animaux :. D'après lui seule la théorie de l'évolution permet de la comprendre. On a affaire à une co-évolution gène-culture Cette dernière est un comportement adaptatif.

L'exposé de F.Athané portait sur les matérialismes dans les sciences sociales en France.

La seconde journée traitait des impostures en sciences et des formes de l'anti-science avec deux sections : impostures spiritualistes et impostures non spiritualistes.

Ch.Magnan, astrophysicien, posa la question : la cosmologie est-elle une science ? Il critiqua âprement les hypothèses sur la pluralité des Univers. Pour Magnan le seul modèle cohérent et fondé théoriquement est la seule solution établie des équations d'Einstein. L'Univers y est fermé, courbe et fini. Les résultats obtenus avec des hypothèses arbitraires (homogénéité, isotropie) ne sont donc pas fondés à ses yeux..

Deleporte et Pierre ont exposé les positions de Jacques Arnould, théologien écouté, même du CNES, qui mène très loin le recul du dogme catholique sous la pression des avancées scientifiques. Après la reconnaissance par le pape de la valeur de la théorie de l'évolution, Arnould abandonne à la science tout le champ, hormis celui des sciences humaines.

L.Dianoux a fait ensuite un très intéressant exposé sur la disparition de la science en pays musulman : au niveau des études universitaires et de la recherche. Certains auteurs retraduisent des sourates du Coran pour démontrer que (tous) les résultats scientifiques avaient été inscrits dans ces textes.

R.Zaragüeta s'est opposé violemment au concept de NOMA (non empiètement des magistères) de Gould, pour lequel science et religion sont des " magistères " différents mais de même niveau.

B.Lahire, sociologue, s'est attaqué au contenu astrologique et en aucun cas sociologique de la thèse d'Elizabeth Teissier.

Appel du 20 septembre 2003

Le 20 septembre, nous nous sommes rassemblés pour la défense de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Venus de tout le pays, 10 000 citoyens, élus de la République, travailleurs de toutes corporations des villes et des campagnes, jeunes, militants de toutes tendances nous avons manifesté de Nation à La République.

Ensemble nous avons exprimé le refus de la régionalisation qui disloque l'unité du pays et des droits.

La République est en danger

Le 17 mars 2003, un vote du congrès a modifié l'article 1 de la Constitution. *« L'organisation de la République est décentralisée »* : cette brèche ouverte, le processus d'éclatement de la République s'accélère.

Des dizaines de milliers de fonctionnaires de l'Education nationale sont transférés aux régions, les mesures de régionalisation de la santé, des transports ferroviaires se succèdent, les fermetures de bureaux de poste, de trésoreries publiques sont programmées en masse. Une loi organique autorise les collectivités territoriales *« à déroger aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à l'exercice de leurs compétences »*.

Traduisant cette révision constitutionnelle, un projet de loi sur la « décentralisation » prévoit de transférer aux régions ou aux collectivités territoriales la totalité de la formation professionnelle, la gestion des routes, des ports, des aéroports, du logement. *« L'achèvement »* de la remise en cause des 36 000 communes en imposant par la loi l'intercommunalité forcée est également présente dans ce texte. Il doit être présenté à l'Assemblée nationale au mois de décembre.

Comment ne pas voir que sont ainsi remis en cause les règles, lois, droits et acquis communs pour tous les citoyens sur l'ensemble du territoire de la République ? Comment ne pas constater que l'on détruit ainsi le fruit d'années de lutte du mouvement ouvrier et de la démocratie ?

Qui ne voit qu'avec ce processus de régionalisation la dislocation de la nation se prépare ?

L'avenir du pays est en jeu.

Travailleurs, citoyens, il faut savoir et faire savoir que ces projets réactionnaires se relient au projet de prétendue « Constitution européenne ». Il devrait être définitivement approuvé par la conférence intergouvernementale en juin 2004 et soumis à « ratification », dans chaque pays, d'ici fin 2004. On peut y lire :

***« La constitution et le droit adopté par les institutions de l'Union européenne dans l'exercice des compétences qui lui sont attribuées ont la primauté sur le droit des Etats membres. »* (article 10). *« La loi européenne est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout Etat membre. (...) La décision européenne est obligatoire dans tous ses éléments. »* (article 32).**

La constitution instaure ainsi la primauté des institutions européennes sur les institutions nationales, instaure « des lois européennes » dans des domaines aussi vastes que les marchés intérieurs, la pêche, l'agriculture, les transports, l'énergie...

Si un tel projet voyait le jour, c'en serait fini de toute souveraineté des nations.

Aucune loi progressiste ne pourrait plus être adoptée par les Parlements nationaux. L'Union européenne, la Banque centrale européenne, auraient tous les pouvoirs pour s'y opposer.

Ce projet permettrait à l'Union européenne de réaliser un de ses vieux rêves : en finir avec la laïcité institutionnelle de l'Etat et de l'école dans notre pays.

Avec cette prétendue « constitution europénne », les régions seraient mises en relation directe avec les autorités de Bruxelles, cela tant sur le plan réglementaire que financier. C'est l'éclatement de la nation, c'est l'éclatement de toutes les nations en Europe, c'est la balkanisation et demain le règne des potentats locaux et le développement de la mafiosisation de l'économie et de toute la société.

Et cela, au moment même où le pays connaît une vague de désindustrialisation sans précédent. Et l'on voit avec les développements à Alstom ce qu'est la politique de l'Union européenne. Qu'importe les 110 000 emplois menacés pourvu que soient respectés les critères de convergence de Maastricht. Où veulent-ils emmener le pays ? Où veulents-ils emmener tous les pays ?

Notre refus de ce projet ne peut être que total. Nous refusons la notion même de "constitution européenne". L'urgence est de dire non. Il est encore temps de mobiliser, dans l'unité la plus large, l'ensemble des forces de la démocratie, pour mettre en échec ces projets funestes et dangereux.

Aujourd'hui 20 septembre, nous faisons le serment de tout faire afin de défendre les fondements de la République, son indivisibilité et son unité.

La loi de régionalisation, de transfert des compétences, soumise au Parlement en décembre doit être rejetée. Dans tout le pays, tenons meetings et réunions publiques, multiplions les délégations aux députés, développons toutes les initiatives nécessaires pour s'opposer au vote de cette loi.

A tous nous proposons d'engager dans les villes et les campagnes, dans les entreprises et les localités, auprès des élus, auprès de la population le travail d'information sur la "constitution européenne", projet totalitaire remettant en cause la souveraineté nationale et la démocratie détruisant les droits, conquêtes et garanties arrachés dans le cadre de la République une et indivisible.

Construisons le mouvement du "non" à la "Constitution européenne"

Ensemble agissons pour que se construise le mouvement du peuple et de la démocratie qui dira « non » à la "constitution européenne", oui à l'unité et l'indivisibilité de la République, oui aux droits égaux pour tous sur l'ensemble du territoire, oui à l'égalité des droits des citoyens devant la loi.

Nom-Prénom	Adresse téléphone	Signature	publique oui ou non	Soutien financier

Pour toute correspondance : *"Appel pour l'unité de la République"*, 10 et 12, rue des Fossés Saint-Jacques 75005 PARIS
e-mail : republique.indivisible@fr.oleane.com - Soutien financier : chèque à l'ordre de *"République une et indivisible"*

J.S.Pierre dans son exposé " Hasard, probabilités, contingence et téléonomie ". s'est élevé contre les points de vue, selon lui erronés, de Thom et Schützenberger attaquant la théorie de l'évolution. Il faut, d'après lui, distinguer l'emploi de la notion de probabilité en mathématique et en physique, ou plus généralement dans les sciences où l'on étudie des processus. Il en est ainsi pour l'évolution de la vie.. (Exemple : Quand Chirac était bébé sa probabilité d'être président de la République était de l'ordre de 20.milliardièmes. Puis elle a augmenté lors de sa carrière : scolarité, Sciences Po., député, ministre de l'agriculture, premier ministre pour atteindre ½, et maintenant l'unité).

P.Lima, journaliste scientifique, a fait un bon exposé dénonçant les impostures mystiques en paléo-anthropologie ; en particulier celles de Cremo et Thompson, qui présentent des " fossiles "ou des artefacts " prouvant " l'existence d'hommes il y a plusieurs millions d'années (même au carbonifère !) .

Dans son exposé : " Usages et mésusages de la théorie de l'information ", J.Segal, historien des sciences, a rappelé l'histoire du concept d'information, dont l'application à la biologie a conduit à des dérives eugénistes étonnantes, même chez de grands savants (citations de Monod, Pauling, Crick).

Dubessy a discuté à nouveau des NOMA Il a insisté sur la séparation entre sphère publique, dont relève la science, bien commun à l'humanité, et sphère privée où peut se nicher la religion, qui revendique la fondation de la morale, en négligeant les rôles du pouvoir politique et du clergé

B.Gogineni (IHEU) a dénoncé le nouvel essor des conceptions idéalistes en Inde.

G.Lecointre a rappelé que l'objectif du colloque est d'instruire le public sur les tentatives de récupération de la science, où l'on cherche à adapter celle-ci à la religion. C'est le cas de l'" Intelligent design " qui remplace le créationnisme primaire.

C.Bouvet, psychologue clinicien, parla de dérives et délires sous couvert de psychologie. Dans sa discipline la subjectivité du chercheur est évidemment engagée (empathie)

Pour terminer J.P.Touffut parla de l'invention de l'*homo oeconomicus*, cherchant par définition à maximiser la satisfaction de ses désirs. Il a rappelé que les choix individuels sont en fait interdépendants, et dénoncé le caractère artificiel de ces modèles.

G. Jobert

SOUTENANCE DE THESE : SUR LA SEPARATION DE L'ECOLE ET DES EGLISES DE 1789 A 1914 DANS QUELQUES PAYS EUROPEENS

Samedi 11 octobre, en présence d'une nombreuse assistance réunissant les représentants du CAEDEL, de l'Union Rationaliste, des universitaires, des collègues de collège, des proches de Benoît Mély, s'est tenue à la Sorbonne la soutenance de sa thèse, *in absentia*, à titre posthume.

Le jury a particulièrement souligné l'abondance des sources anglaises, allemandes, italiennes et françaises puisqu'il a choisi de s'appuyer sur les situations de, ces quatre pays, alliée à la qualité de l'érudition, à la fermeté et à la prudence de l'auteur dans son argumentation, à l'absence de manichéisme.

La thèse qu'il a développée considère que la laïcisation de l'école est au cœur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et non pas un appendice de cette question, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas spécifiquement française. Il fixe l'origine de la problématique à la lettre sur la tolérance de Locke en Angleterre d'où elle essaimera dans l'Europe entière. Pas d'exception française ou autre mais autant de particularités françaises, anglaises, allemandes, italiennes

John Locke esquisse la séparation des puissances temporelles et des religions qu'il reviendra à la Révolution française d'assumer. Cet héritage nous est parvenu malgré la contre-révolution du 19éme siècle (concordat de 1801, loi Falloux de 1850) qui en a retardé l'application.

Cette thèse sera publiée. Ces travaux s'inscrivent dans les préoccupations de la Libre Pensée ; en effet celle ci a retenu comme question à l'étude pour le congrès 2004 " la problématique de la séparation des Eglises et de l'Etat". Nous y reviendrons..

L.C. qui y représentait l'IRELP.

Article

MARIANNE CONTRE JESUS OU LE BON DIEU ATTRAPE. BALLAIVILLIERS (SEINE ET OISE). 1880-90

1883: plus de Dieu à l'école de Ballaivilliers

> *"Et pour obéir aux lois du temps, aux maîtres du jour et pour satisfaire quelques démagogues insensés et républicains, coûte que coûte, on laïcisera l'école, on aura une classe laïque, une maîtresse laïque, qui coûtera 1200 francs par an à la commune, et voilà la République sauvée !"*

L'ouverture de l'école laïque pour les filles se fit à la rentrée de 1883. Dés lors, la scolarisation des filles ne dépend plus ni des propriétaires du château de Ballaivilliers ni des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul.

Point n'était besoin d'une autre école pour scolariser les filles selon Jean-Baptiste Vasseur, curé de Ballainvilliers, auteur des propos en exergue, puisque l'école privée des Sœurs les accueillent.

Il se lamente :

"Plus de Dieu, en conséquence plus de prières, plus de catéchisme dans les écoles laïques....On n'y fait plus qu'une courte prière, un pater.... On a arraché des murs des deux écoles laïques l'image sacrée du crucifix"

Le curé Vasseur veut offrir *"un beau Christ"* (sic) pour orner la classe des filles. Charles François Guillaume Charamon, le maire, et le conseil en décidèrent autrement : le Christ ne rentrerait pas à l'école.

A sa place, dit le curé, on installa *"une grosse Marianne qui doit assurer la durée de la République"*

1884, La main de Dieu frappe les impies !

Les délibérants, comprendre les conseillers qui ont voté pour laïciser l'école subissent le châtiment divin. *"les délibérants sont mis à la porte du conseil par de nouveaux venus qui continuent la belle besogne de leurs tristes devanciers".*

Effectivement, il y a changement du maire et de son adjoint, mais pour l'essentiel les familles Charamon, Lambert, Legrain, des cultivateurs, des jardiniers, des rentiers, continuent à dominer le Conseil municipal. Legrain, cultivateur, succède à Charamon, autre cultivateur alors que Le Hidois, fromager ou maître beurrier, entre au conseil après 1884.

Mais, Dieu n'est pas loin : *" Puis, nous avons vu une maladie effroyable durer plus d'une année et emporter sa victime sans sacrement et sans Dieu ; puis enfin, des accidents que l'on a voulu trouver tous naturels, pendant qu'ils étaient des châtiments"*

1884: La Libre Pensée investit Ballainvilliers

"Nous voyons actuellement commencer de lamentables enfouissements civils, fruits de la Libre Pensée...Attrape ça curé" : les Républicains Libres Penseurs de Ballaivilliers vont supprimer le suplément du curé Vasseur, puis les 100 francs que la commune allouait pour entretenir et orner l'église, pour payer le sacristain, puis l'aide pour la sonnerie de l'angélus matin, midi et soir. *"nos édiles libres penseuses et libres faiseuses"* selon les propos du curé décrètent une seule sonnerie laïque à 11 heure pour avertir les travailleurs des champs qu'il était l'heure de la soupe.

Ces références appuyées du curé Vasseur à la Libre Pensée attestent du rayonnement des Sociétés de libres penseurs qui se constituèrent entre 1880 et 1890: sociétés d'Arpajon en 1880, de Palaiseau en 1883, du canton de Corbeil en 1887 ; des loges maçonniques d'Arpajon, de Longjumeau, de Montlhéry, de Corbeil dont l'existence est attestée. Ce rayonnement touchait aussi Ballainvilliers, petite commune de la ceinture maraîchère de Paris qui comptait à l'époque environ 600 habitants

1889: un nouveau cimetière *pollué* et *trop peu chrétien*

Les peu chrétiens conseillers municipaux se livrent à une mascarade d'impiété avec les pompiers pour contrecarrer la bénédiction solennelle du nouveau cimetière par le curé Vasseur. Ils n'ont pas *"réservé de carré pour les enfants morts sans baptême et les suicidés de corps et d'esprit"* écrit-il.

Le cimetière a été *pollué* ; il a perdu sa bénédiction par l'inhumation d'un enfant mort-nè ajoute-t-il. *"les monuments sont splendides, mais par trop peu chrétiens, car, à part une croix qui les surmonte presque pas une inscription ne demande une prière pour les défunts"*

A travers les citations extraites du journal paroissial du curé Vasseur, nous assistons à la mise en place des mesures de laïcisation, des écoles (dès 1880 dans le département de la Seine tout proche), des cimetières (1881 et 1884). La détermination laïque de ces élus municipaux est l'expression de la vague de fond qui balayera le pays et conduira à la loi de séparation de 1905.

L.C.

notes de lectures

La laïcité : textes choisis et présentés par H. Pena-Ruiz. Flammarion (2003) 256p

Ce recueil présente une palette de morceaux choisis susceptibles de constituer un "corpus" (c'est le titre de la collection).

Est-il possible de constituer un tel corpus ? Un Libre Penseur éclairé répondrait sûrement non. Pena-Ruiz essaye de pallier ce reproche par une présentation pertinente d'un ensemble qu'il maîtrise bien. - mon libraire ne disait-il pas, avec une pointe d'humour, que Pena-Ruiz était le pape de la laïcité-. Il cherche dans le recueil à assembler les textes choisis en VI grands thèmes (moments) ; cette disposition recoupe évidemment toutes les époques ; de Platon à Kintzler.

L'intérêt de ce petit livre (bon marché)- outre qu'il tombe bien dans l'actualité- est qu'il peut être une bonne base pour le Libre Penseur qui veut constituer sa "bibliothèque laïque", faire respecter le pluralisme des opinions par les bibliothèques municipales ou simplement orienter un jeune vers la lecture approfondie, mais quelquefois difficile, des auteurs qui ont été des "moments" dans l'émancipation laïque de notre société.

A.P.

Science et vie consacre plus de 20 pages à la question de l'enseignement du fait religieux dans son numéro d'octobre.

"Judaïsme, christianisme, islam : en cours d'Histoire, le fait religieux est depuis longtemps au programme de l'école ; sauf que c'est surtout la foi qui est enseignée sous couvert de science" car "s'appuyant en apparence sur une approche scientifique des événements du passé, l'enseignement du fait religieux se révéle en réalité confessionnel, au détriment du savoir archéologique ou historique"

Il suffit d'ouvrir les manuels scolaires où "le mythe devient vérité historique. En cours d'histoire, l'élève peut avoir à apprendre par cœur les dix commandements comme n'importe quelle date de bataille"

Cette fois, c'est Science et Vie qui développe des propos que notre fédération a déjà traités. [Elle a dénoncé les dérives. *cf.* l'affaire du collège C. Franck de Palaiseau rapportée dans la Raison 91]

C'est un élément pour les enseignants et parents dans leur intervention pour la défense du rationalisme scientifique, contre les superstitions, dans l'école.

L. C.

Traité des trois imposteurs :

"Qu'un beau pigeon à tire d'aile
Vienne obombrer[3] une pucelle,
Rien n'est surprenant en cela ;
on en vit autant en Lydie
Et le beau cygne de Léda
Vaut bien le pigeon de Marie"

Tiré du traité des trois imposteurs, Moise, Jésus, Mahomet, attribué au Baron d'Holbach[4], *trois fourbes ignorants,* car *la nature ne propose aucune fin,* que *toutes les causes finales ne sont que des fictions humaines.*

L'esprit de Spinoza domine bien l'ouvrage et l'on est frappé de l'accélération extraordinaire de la Pensée au début du 18ème siècle ; à peine vulgarisée la doctrine cartésienne est combattue et un ouvage manuscrit comme le traité circule sous le manteau et connaît un certain succés.

Où les choses se compliquent : Il y a deux éditions pas plus critiques l'une que l'autre disponibles actuellement. L'une datant de 1768, rééditée par l'Idée Libre (1932) et en 1991 à laquelle se réfère Louis Couturier et une autre latine de 1712, traduite en français en 1716, qui a été rééditée par Milo en 2002 qui est celle d'Alain Picaud Ces deux éditions diffèrent sensiblement, ainsi, les vers savoureux sur les tribulations comparées de Marie avec le Saint-esprit et de Léda avec Jupiter ne figurent pas

[3] obombrer: abriter, protéger de son ombre. Ici, dans le sens de couvrir au sens biblique.

[4] Cette attribution ne tient plus

dans la première version ; au 18ème siècle on était fort accommodant avec la propriété littéraire. Le problème de l'attribution n'est pas réglé. Une compilation d'ouvrages sulfureux de 1754, *l'art de désopiler la rate*, cite ainsi le traité :

" A l'égard d'un ouvrage manuscrit qui n'est point rare & qui a pour titre traité des trois imposteurs, c'est un écrit très récent & très superficiel qu'on attribue à divers auteurs & entre autres au conte de Boulainvilliers, je ne sçais sur quel fondement"

A ceci, une tradition militante complique les choses, une traduction du français en anglais de la version de 1716 faite en 1904 par des Libres Penseurs américains recherche dans sa préface une filiation plus ancienne. Il est vrai que le titre *De tribus impostoribus* apparaît antérieurement et qu'il y a là un fond thématique persistant de la littérature clandestine Les traducteurs citent les noms de Servet, Dolet, Vanini, Campanella, bref bon nombre des martyrs connus de la pensée libre. Ils y ajoutent Averroès et Frédéric II pour faire bon poids ; peut-être à cause de la bonne connaissance de la vie de Mahomet qu'avait l'auteur.

Faute d'une édition critique, nous citerons la fin de la préface de M. Milo : "il ressort que *le traité des trois imposteurs* apparaît comme une anthologie collective de la résistance à la religion dans l'Europe des Lumières. Spinoza n'est que l'emblème, mais il n'en est pas moins omniprésent.

A.P. & L.C.

Le bulletin

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Nous invitons nos adhérents à nous adresser notes de lecture, dessins, revue de presse nationale ou départementale, extraits de bulletins municipaux ou paroissiaux, interviews, reportages en rapport avec les objectifs de l'association

Il n'y a pas de comité de rédaction. L'élaboration du bulletin est sous la responsabilité directe du bureau.

La libre pensée sur les ondes

Le 2ème dimanche du mois, la libre-pensée est sur France Culture de 9h40 à 9h55

Bulletin d'adhésion à la libre Pensée

NOM Prénom

Adresse

Ville

Tel./Fax/E.mail

Désire adhérer à la Fédération de l'Essonne et entrer en contact avec les libres penseurs

Bulletin à retourner à LP chez R. Lambert 27 Grande Rue 91360 Epinay-sur-Orge

Cotisations 2004

Son montant reste fixé à 60 E et se ventile ainsi :

- 50 E à la fédération nationale, somme comprenant l'abonnement au journal " La Raison " et le soutien à " entraide et solidarité
- 3 E pour abonnement au bulletin départemental, la Raison 91 (4 bulletins / an)
- 7 E pour le financement de la vie de la Fédération

☐ Association régie par la loi de 1901 ; affiliée à la Libre Pensée, 10-12 rue des fossés saint Jacques 75005 Paris. Pour en savoir plus sur les buts et moyens de l'association, consulter le site Internet http://www.multimania.com/librepensee ou écrire à Libre.Pensee@wanadoo.fr

Abonnements simples

Les personnes physiques ou morales peuvent souscrire un abonnement simple à 3 E

Retournez la demande à R. Lambert 27 Grande Rue 91360 Epinay-sur-Orge ou communiquez votre adresse électronique à picaud@ibp.u-psud.fr